

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 27 juin 2014  
(convocation du 17 juin 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15  
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15  
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15  
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie  
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice  
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge  
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien  
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15  
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15  
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

## **EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Fonds Régional d'Art Contemporain - Partenariat avec la  
Communauté Urbaine - Programme d'actions 2014 - Subvention de  
fonctionnement de la Communauté Urbaine - Convention - Décision -  
Autorisation**

M. MICHEL HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1982, le Fonds Régional d'Art Contemporain Aquitaine soutient la création artistique contemporaine par la constitution d'une collection et développe des activités de conservation, d'exposition, de documentation, de diffusion, de médiation, d'édition et de communication. Ainsi, il constitue une structure d'accompagnement des projets artistiques expérimentaux et novateurs, et assure une mission éducative à l'échelle régionale.

Dans le cadre de ses missions statutaires, l'association FRAC Aquitaine développe un programme de sensibilisation et d'éducation à l'art contemporain et diverses actions qui ont pour objectif de soutenir la création contemporaine, d'élargir les publics de l'art contemporain, et de mettre en relation les opérateurs du territoire.

Le programme proposé par le FRAC Aquitaine pour l'année 2014 développe plusieurs actions qui intéressent tout particulièrement la Communauté urbaine de Bordeaux dans la réalisation de son programme de commande publique artistique – tramway et Garonne – et dans la mise en œuvre de L'Eté métropolitain. Il s'agit :

- du projet « Ligne art », qui consiste dans la réalisation et la diffusion d'une série de films sur la commande artistique tramway. La série comprend cinq films réalisés en 2012 et 2013 par Georgette Power sur les œuvres de Xavier Veilhan, Elisabeth Ballet, Antoine Dorotte, Pascal Convert et Dewar & Gicquel. Un nouveau film sera réalisé en 2014 sur l'œuvre de Michel François
- des parcours « L'art dans la ville », proposés à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, de L'Eté métropolitain et tout au long de l'année

- des expositions valorisant des artistes de la commande publique tramway. A l'occasion de l'Eté métropolitain, le Frac Aquitaine proposera deux expositions qui feront le lien entre ses collections et les oeuvres de la commande tramway réalisées par Antoine Dorotte et par le duo Daniel Dewar / Gregory Gicquel
- du soutien à la production et la diffusion d'une oeuvre sur le territoire de la CUB, qui prévoit de commander à l'artiste Nino Laisné une série d'affiches mêlant graphisme et photographie. Cette oeuvre sera diffusée sur le réseau tramway et visera à questionner, dans l'espace public, le support de l'affiche comme expression possible de l'image artistique.
- du projet de sensibilisation à l'art « Euratlantique: Le Frac près de chez vous! », à destination des habitants et du public de la zone Euratlantique. Ce programme culturel prendra la forme de présences artistiques, poétiques et symboliques inspirées de la collection du Frac Aquitaine, et d'interventions auprès des usagers des structures culturelles, éducatives et sociales du quartier.
- de la présentation en extérieur de l'oeuvre d'art monumentale de Franck Scurti, « Mobilis in mobili », objet d'habitation humoristique qui permet d'observer et d'expérimenter le paysage autrement.

En 2013, la Communauté urbaine de Bordeaux a attribué une subvention de 30 000 € à l'association FRAC Aquitaine.

Pour réaliser ce programme, l'association FRAC Aquitaine sollicite la Communauté urbaine de Bordeaux à hauteur de 35 000 €, sur un budget prévisionnel 2014 de 1 316 500 € H.T comme suit :

<b>CHARGES</b>	<b>€ HT</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>€ HT</b>
Achats	250 000	Subventions d'exploitation	
Services extérieurs (locations, entretiens...)	205 900	Etat – Ministère de la Culture	511 000
Autres services ext (rémunérations, transp, com...)	155 100	Région Aquitaine	677 500
Impôts et taxes	24 500	Communauté urbaine de Bordeaux	35 000
Charges de personnel	570 000	Ville de Bordeaux	2 0000
Autres charges de gestion courante	45 000		

Dotation amortissements	66000	Autres produits gestion courante Reprise sur amortissement	35 000 38 000
<b>TOTAL CHARGES</b>	1 316 500	<b>TOTAL PRODUITS</b>	1 316 500

L'augmentation de 5 000 € de cette subvention par rapport à l'année précédente s'explique par l'intégration dans l'Eté métropolitain de différentes actions et en particulier la Caravane de Scurti.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**VU** les statuts de l'association Frac Aquitaine,

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le FRAC Aquitaine participe au renforcement de toutes les formes de partenariat entre les acteurs culturels et les institutions sur le territoire.

Qu'il apporte sa plus value en terme d'ingénierie artistique et de centre de ressource.

Que le programme d'actions initié par l'association Frac Aquitaine en direction de la CUB, dans le cadre de ses missions statutaires et ses partenariats locaux, contribue à l'appropriation et à la valorisation des oeuvres d'art contemporain réalisées dans le cadre de la commande artistique liée au chantier du tramway,

### **DECIDE**

**Article 1** : l'attribution d'une subvention de 35 000 € au Fonds d'Art Contemporain d'Aquitaine pour la mise en oeuvre du programme artistique,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3 :** La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Conseiller délégué,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
9 JUILLET 2014**

**PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2014**

M. MICHEL HERITIE